



ACADÉMIE
DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FOCUS

18/12/2025

La lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre



Lutter contre les discriminations LGBTQ+ : un engagement académique au service de l'égalité et du bien-être

Dans le cadre du pôle Lutte contre les discriminations, citoyenneté et engagement, la mission académique pour la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre a vocation à :

- accompagner les établissements dans le traitement des faits de violence LGBTQphobes ;
- développer, sur l'ensemble du territoire de l'académie, la formation des personnels sur les enjeux relatifs aux violences et aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ;
- déployer une politique de prévention, garante d'un climat scolaire fondé sur le respect de chacune et chacun ;
- encourager l'engagement des élèves pour l'égalité et le respect de la dignité de toutes et tous.

La mission académique se tient aussi à la disposition de tous les personnels, pour les accompagner s'ils rencontrent des difficultés liées au respect de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, ou s'ils sont confrontés à des situations discriminatoires dans leur environnement professionnel. Son action s'inscrit notamment dans le cadre du **Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+**¹, qui appelle l'ensemble des institutions à se mobiliser durablement. Elle fait également écho aux orientations du **projet d'académie** et aux axes de la **stratégie académique 2025-2028**, qui placent au cœur de l'action éducative la promotion de l'égalité, la lutte contre toutes les discriminations, le bien-être des élèves et la construction d'un climat scolaire serein, inclusif et protecteur. La mission académique est dotée d'un Observatoire académique des haines anti-LGBT+, instance essentielle pour objectiver le phénomène et adapter la réponse apportée par l'Institution scolaire. Elle structure son action autour des cinq axes de la stratégie académique adoptée par M. le Recteur Olivier Klein en septembre 2025 :



¹ <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/plan-national-pour-legalite-contre-la-haine-et-les-discriminations-anti-lgbt-2023-2026>

Cette mobilisation est d'autant plus nécessaire que les données récentes font apparaître des évolutions préoccupantes. Les violences et discriminations LGBTphobes sont en augmentation dans la société et touchent très fréquemment des **jeunes de moins de 20 ans**². Les conséquences peuvent être lourdes : atteintes à la santé mentale, isolement, rupture familiale, décrochage ou déscolarisation, tentatives de suicide. L'École, en tant que lieu de socialisation majeur, est, ainsi, directement concernée par ces réalités.



Il y a donc urgence à agir, sur cette question fondamentale, qui engage les valeurs mêmes du service public d'éducation : l'égalité des droits, le respect de la dignité des personnes, la protection de la santé mentale des élèves. La lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre relève de la responsabilité collective. Toute la communauté éducative est concernée - personnels, élèves, familles et partenaires, afin de garantir à chaque jeune un environnement scolaire sûr, respectueux et émancipateur.

Accueillir, écouter, accompagner

L'article **L.111-1 du code de l'éducation** rappelle que le service public de l'éducation « *veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction* ». À ce titre, l'École a la responsabilité d'accueillir et d'accompagner les élèves LGBT+, afin de leur garantir un environnement scolaire sûr, respectueux et propice aux apprentissages. Créer un climat de confiance permet aux élèves qui en ressentent le besoin de **pouvoir s'exprimer**, d'être **écoutés** et **orientés**, dans le respect de leur dignité et de leur intégrité.

² <https://www.sos-homophobie.org/informer/rapport-annuel-lgbtphobies>

Quelques conseils pratiques :

Conseil pratique n°1 : Installer un cadre d'établissement inclusif

- Affirmer le respect de l'égalité et la prévention des discriminations dans l'établissement.
- Identifier des **personnes-ressources** pour accueillir la parole des élèves et des familles.
- Veiller à ce qu'**aucun fait de discrimination ne reste sans traitement**.
- Garantir le respect de l'intimité dans les espaces sensibles (toilettes, vestiaires).
- Développer les **pédagogies égalitaires**.

- Pratiquer une **écoute active, bienveillante et non jugeante**.
- Respecter la **confidentialité** et le **rythme de l'élève**.
- Écouter ne signifie pas traiter seul ou immédiatement la situation. Il est possible de **différer** pour construire une réponse adaptée.
- Savoir **réorienter** vers les interlocuteurs compétents (vie scolaire, Psy-EN, services médico-scolaires, partenaires), si nécessaire.
- Assurer un **suivi** de la situation et savoir **passer la main** si nécessaire.

Conseil pratique n°2 : Accueillir la parole par une écoute professionnelle

Conseil pratique n°3 : Accompagner avec vigilance les élèves en transition

L'accompagnement des élèves concernés s'inscrit dans le respect des textes en vigueur et des recommandations institutionnelles, notamment la circulaire relative à la prise en compte de l'identité de genre en milieu scolaire, que tous les personnels doivent connaître³.



L'École reconnaît et respecte la pluralité des configurations familiales. La circulaire du **20 juin 2023** rappelle l'importance d'un accueil égalitaire des familles et du respect de l'identité des personnes transgenres⁴.

Conseil pratique n°4 : Respecter la diversité des familles

³ <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo36/MENE2128373C.htm>

⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45452>

Prévenir, se former

PRÉVENIR LES LGBTphobies

EN MOBILISANT LA THÉMATIQUE

- dans les programmes disciplinaires
- dans les programmes transversaux (EMI, EVAR-EVARs)
- dans les parcours éducatifs (citoyen, artistique et culturel, éducation à la santé)



EN DÉVELOPPANT DES ACTIONS DE PRÉVENTION

- à l'échelle d'un niveau
 - à l'échelle de l'établissement
- Exemples : interventions de partenaires, journées « temps forts », projets pédagogiques...



EN DÉVELOPPANT DES GESTES PROFESSIONNELS ÉGALITAIRES

- postures inclusives
- langage non stéréotypé

SE FORMER POUR MIEUX AGIR

À L'ÉCHELLE DE L'ÉTABLISSEMENT

- construire une formation initiative locale (FIL)
- s'appuyer sur les personnes ressources dans son établissement / la mission académique



À L'ÉCHELLE ACADÉMIQUE

- s'inscrire à une formation départementale ou académique (EAFc)
- participer au webinaire académique (programme à venir)
- prendre l'attache de la mission académique pour toute question
- se rendre sur le site académique où des publications ressources sont mises en ligne :



RESSOURCES ESSENTIELLES :

Mallette pédagogique de la DILCRAH :

<https://www.dilcrah.gouv.fr/mallette-pedagogique/haine-et-discriminations-anti-lgbt>

Memento du Centre Hubertine Auclerc :

<https://www.centre-hubertine-auclerc.fr/sites/default/files/2023-01/Memento%20Egalite%20Education%202022.pdf>

Livret pédagogique d'Amnesty International pour la lutte contre les discriminations :

<https://www.amnesty.fr/discriminations/actualites/discriminations-livret-pedagogique>

⁵ QR code : <https://www.ac-strasbourg.fr/lutte-contre-les-discriminations-liees-a-l-orientation-sexuelle-et-a-l-identite-de-genre-122997>

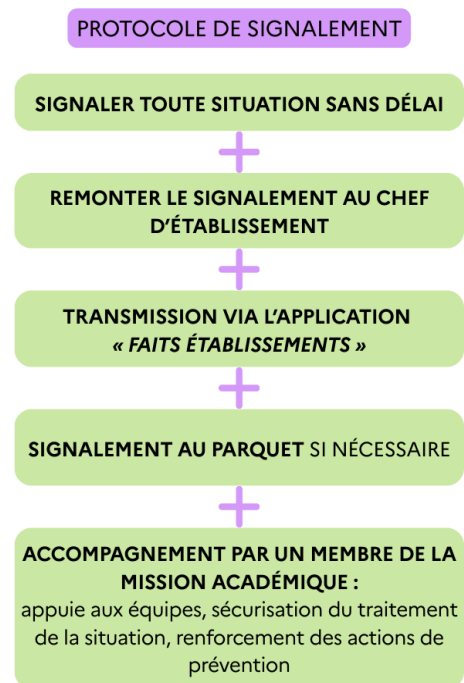
Signaler pour protéger

Signaler les faits concernant des élèves

Les faits de LGBTphobies en milieu scolaire sont peu signalés. Cette sous-déclaration s'explique par la **minimisation** ou la **banalisation** des propos ou comportements homophobes et transphobes, mais aussi par **l'auto-silenciation** des victimes. Par crainte de ne pas être entendues, de voir leur situation s'aggraver ou pour préserver leur intimité, certaines renoncent à signaler les faits. Les violences et les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre sont parfois à l'intersection avec d'autres problématiques (harcèlement, atteintes à la laïcité, ...), qui peuvent passer au premier plan, au risque d'invisibiliser les LGBTphobies.

Il convient de rappeler qu'**une discrimination liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre constitue un délit**, passible de sanctions pénales. Au même titre que le racisme, l'antisémitisme ou le sexisme, les violences LGBTphobes sont considérées comme des atteintes aux valeurs de la République. Elles doivent donc faire l'objet d'une vigilance particulière, être systématiquement signalées et traitées.

Conformément à l'article 40 du code de procédure pénale, toute autorité constituée ou tout fonctionnaire ayant connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en informer le procureur de la République. Ainsi, la lutte contre les discriminations repose sur l'installation d'une véritable **culture du signalement**, fondée sur la vigilance collective et la reconnaissance de la gravité des faits.



Signaler les faits concernant les personnels

Les personnels victimes ou témoins de situations de discrimination, de harcèlement ou de violence sexiste, sexuelle ou LGBTphobe disposent d'un dispositif dédié à l'échelle académique. Ils peuvent saisir la cellule d'écoute académique, dans un cadre confidentiel, sauf lorsque la situation relève d'une obligation de signalement.

 cellule-ecoute@ac-strasbourg.fr

QR code renvoyant vers plus d'informations :



Un service d'écoute et d'aide à distance (élèves, familles, personnels)

Un service national d'écoute et d'aide aux victimes et aux témoins d'homophobie, de transphobie et de biphobie est accessible à toutes et tous à l'adresse suivante : <https://ecoute.contrehomophobie.org>.

Ce service est joignable par téléphone au **0 800 005 774** (appel gratuit, tous les jours de 8h à 23h), ainsi que par courriel et par chat.

Zoom sur des actions en établissement

« Voies de l'égalité »

Les lycées Michel de Montaigne de Mulhouse et Jean-Baptiste Schwilgué de Sélestat sont engagés dans le projet « **Voies de l'égalité** », un projet porté par la région Grand Est et dont la restitution est prévue en mai 2026. Dans ce cadre, les élèves travaillent avec **Marianne Mell**, artiste et créatrice textile, autour des thématiques de l'égalité, de la lutte contre les discriminations et de la valorisation de la diversité.


Ce projet artistique permet aux élèves d'aborder les enjeux liés aux violences et discriminations LGBTphobes de manière sensible et créative, en croisant expression artistique, réflexion citoyenne et travail collectif. L'intervention de l'artiste favorise l'émergence de la parole, la prise de conscience des stéréotypes et la construction de représentations plus égalitaires.


« Les portes de l'égalité »

Au lycée professionnel Jean-Frédéric Oberlin de Strasbourg, les élèves de la filière baccalauréat professionnel ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) sont à l'origine du projet « Les portes de l'égalité ». Ce projet prend la forme d'une exposition d'art appliqué consacrée à l'égalité filles-garçons et à la lutte pour l'égalité entre chacune et chacun, quelle que soit son identité et son expression de genre.

À travers la création artistique, les élèves interrogent les représentations sociales, les rôles assignés et les inégalités persistantes, en lien étroit avec leur formation professionnelle et les valeurs d'accompagnement et de respect de la personne. Le projet constitue un support pédagogique fort pour sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative et valoriser l'engagement des élèves en faveur de l'égalité.

BOÎTE À OUTILS :

 **Référent académique pour la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre :**

 valentin.rietz@ac-strasbourg.fr

 **Ressources institutionnelles pour les personnels**
Cellule d'écoute académique (discriminations, harcèlement, violences LGBTphobes)


 cellule-ecoute@ac-strasbourg.fr

→ Accompagnement confidentiel
(sauf obligation de signalement)

 **Écoute, aide et signalement**

Numéro national contre les LGBTphobies

 **0 800 005 774** (appel gratuit – 7j/7, 8h–23h)

 Téléphone, chat et courriel

 ecoute.contrehomophobie.org